



160166 - La raison de l'emploi d'un qualificatif au féminin après la mention des nuits au lieu d'un qualificatif au masculin

question

L'un de mes proches parents eut subitement à l'esprit cette question: quelle est la sagesse qui sous tend la parole d'Allah le Très-haut: **et dix nuits**? puisqu'il s'agit d'évoquer les mérites des dix premiers jours de Dhoul Hidjdja et non des mérites des nuits. Nul doute qu'Allah possède une sagesse abondante.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Allah Très-haut dit : **Par l'aube et par les dix nuits!** (Coran,89 :1-2). Une divergence oppose les ulémas au sujet de ce qu'il faut entendre par les dix objet du serment:

1. La majorité des ulémas soutient qu'il s'agit des dix premières nuits de Dhoul-Hidjdja. Bien plus, Ibn Djarir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde a rapporté l'existence d'un consensus sur la question et dit: **Il s'agit des dix premières nuits de Dhoul-Hidjdja car tous ceux dont l'avis compte sont unanimes sur le sujet.** Extrait du Tafsir d'Ibn Djarir (7/514).

Ibn Kathir (4/535) dit :«Les dix nuits renvoient aux dix premières nuits de Dhoul-Hidjdjah d'après ce que disent Ibn Abbas, Ibn Zoubayr, Moudjahid et d'autres parmi les anciens et les contemporains.

C'est ici que se pose la question que vous avez mentionnée, à savoir qu'est-ce que justifie l'emploi de nuits au lieu de jours? On répond à l'interrogation comme suit:

-On a substitué nuits à jours car la langue arabe en donne la possibilité. Parfoison emploie nuits pour parler de jours parfois on fait l'inverse. L'usage le plus fréquent du temps des Compagnons et



de leurs successeurs immédiats voulait que les nuits l'emportassent sur les jours. C'est ce qui les faisait dire: **Nous avons jeûné cinq (nuits) bien que le jeûne ne s'applique qu'au jour.** Allah le sait mieux. Un groupe d'ulémas comprenant Ibn al-Arabi dans *ahkaam al-Qour'an* (4/334) et Ibn Radjab dans *Lataaif al-maarif* (470) l'ont bien précisé.

2. Certains ulémas soutiennent que les dix nuits en question renvoient aux dix dernières nuits du Ramadan. Cet avis est rapporté d'Ibn Abbas. Ses partisans arguent que les dix dernières nuits du Ramadan abritent la nuit du Destin dont Allah dit: **La nuit du Destin est meilleure que mille mois.** et : **Nous l'avons fait descendre en une nuit bénie, Nous sommes en vérité Celui qui avertit, durant laquelle est décidé tout ordre sage.** (Coran, 44:3-4). C'est cet avis que Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a choisi car c'est ce que laisse comprendre l'apparence du verset. Voir l'explication de la partie du Coran commençant par la sourate 78 par Cheikh Ibn Outhaymine.